

Microbeads : Aspect politique, la réglementation : SYNTHÈSE

2009	La Ministre néerlandaise Jacqueline Cramer (<i>PvdA, Partij van den Arbeid</i> , parti socio-démocrate néerlandais) était l'une des premières politiques à attirer l'attention du gouvernement néerlandais, de l'Union Européenne et du Programme des Nations Unies pour l'Environnement sur la problématique de la <i>soupe plastique</i> . Dans ce cadre, les <i>microplastiques</i> ont reçu davantage d'attention politique.
2011	Gerben-Jan Gerbandy, membre néerlandais du Parlement Européen (<i>D66</i> , parti libéral néerlandais) a demandé à la Commission Européenne si "une interdiction des <i>microplastiques</i> pouvait être envisagée dans les produits de consommation, comme les gommages et les exfoliants, et remplacé par des méthodes de gommage d'origine naturelle, comme le sel, le bambou ou les coquilles de noix".
2012	Pays-Bas : 1ère motion sur le sujet qui demandait au gouvernement néerlandais d'entamer des discussions avec les industriels afin de bannir l'utilisation des <i>microplastiques</i> de leurs produits cosmétiques. Le gouvernement s'est engagé à soutenir l'interdiction des <i>microplastiques</i> dans les cosmétiques au niveau européen.
2012	Unilever déclarait qu'il allait arrêter la production de produits cosmétiques contenant des microbilles au niveau mondial. L'eurodéputée Belge, Kathleen van Brempt (SP.a) a réagi à la déclaration d'Unilever en réclamant une interdiction.
2013	La Commission Européenne a publié un Livre vert sur une stratégie européenne en matière de déchets plastiques dans l'environnement. Les <i>microplastiques</i> occupent une place importante dans le livre vert et suscitent l'inquiétude.
2013	Le Gouvernement allemand et la Commission Européenne ont organisé la Conférence internationale sur la prévention et la gestion des déchets marins dans les eaux européennes --> une pétition demande l'interdiction par l'Union Européenne de l'addition des microbilles aux produits cosmétiques à partir du premier janvier 2014.
2013	Les Pays-Bas veulent interdire les <i>microplastiques</i> sur base du principe de précaution ; une discussion en ce sens est entamée auprès du Conseil de l'Europe
2014	La Loi sur les Eaux Sans Microbilles « <i>The Microbead-Free Waters Act</i> » est adoptée à l'Assemblée de l'État de New York. Elle interdit la distribution et la vente de produits cosmétiques contenant des microbilles de plastique de moins de 5 millimètres de diamètre. D'autres Etats des USA suivent la même direction. La législation fédérale qui interdirait l'utilisation de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle contenant des microbilles de plastique est présentée au Congrès américain.
2014	La Bavière demande aux industries de prendre des engagements volontaires pour bannir les microplastiques de leurs produits.
	En Australie, le ministre de l'Environnement de Nouvelle-Galles du Sud, souhaite interdire à l'échelle nationale la fabrication et la vente de produits contenant des microbilles de

	polyéthylène dans les produits de soins personnels.
	Les Pays-Bas sont le premier pays à annoncer qu'ils veulent se débarrasser des <i>microplastiques</i> . Le Parlement néerlandais veut que le gouvernement insiste pour une interdiction européenne des <i>microplastiques</i> . Le Parlement souhaite également un plan étape par étape pour éliminer les <i>microplastiques</i> en trois ans avec d'autres pays de l'Union européenne.
2015	Le sommet du G-7 encourage l'industrie à s'attaquer au problème de la <i>soupe plastique</i> et ouvre la voie à l'interdiction des microbilles. John Hurson, vice-président du Conseil des produits de soins cosmétiques, a appuyé « <i>The Microbead-Free Water Act</i> » dans une déclaration à la Chambre des représentants des États-Unis.
	Aux USA et aux Canada, diverses mesures sont prises visant à interdire les <i>microplastiques</i> . Décembre 2015, Obama signe un projet de loi contre les microbilles: « The Microbead-Free Water Act », la loi fédérale proposée qui interdit l'ajout de microbilles de plastique synthétique aux produits cosmétiques au 1er janvier 2018.
2016	Le Danemark préconise une interdiction des microbilles en Europe: le Danemark accroît la pression sur le Parlement européen pour qu'il prenne des mesures décisives pour interdire la commercialisation de microbilles dans les cosmétiques et les produits d'hygiène dans l'UE.
	Le ministre britannique de l'Environnement a déclaré au comité d'audit environnemental des députés que le gouvernement soutient l'interdiction des microbilles plastiques polluantes dans les produits cosmétiques.
	Le Canada reconnaît que les microbilles dans les produits d'hygiène ont ou peuvent avoir un effet néfaste immédiat ou à long terme sur l'environnement ou sa diversité biologique. La déclaration des microbilles comme substance toxique permet au gouvernement d'interdire leur utilisation.